



CAMPUS
VINCENT DE PAUL AVIGNON

BORDEREAU DE VERSEMENT 2021

Fraction de 13% de la Taxe d'Apprentissage

Nous vous remercions de compléter les informations ci-dessous afin de nous permettre de vous transmettre le reçu libératoire qui vous permettra de justifier de votre versement de la fraction de 13% de la taxe d'apprentissage.

ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

Siret :

Adresse :

Code postal :

Ville :

CONTACT

Prénom :

Nom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Masse Salariale 2020 (MS)

Taxe d'apprentissage Brute (MS X 0,68%)

TA

Montant du 13% (TA X 13%)

Règlement total

RT

Autres Versements

AV

Total (RT - AV)

VERSEMENT

Montant de la taxe versée :

Mode de versement :

Chèque à l'ordre de l'OGEC Vincent de Paul

Virement

OGEC Vincent de Paul

IBAN : FR76 3007 7049 8810 6533 0020 087

BIC : SMCTFR2A

Mentionner votre n°SIRET en libellé du virement

Date du versement :

Le Centre de Formation Vincent de Paul est habilité à percevoir uniquement des dons en nature (équipements et matériels). Le montant de cette subvention en matériel est déductible de votre versement.

Bordereau à renvoyer par mail à : lpp.compta3@vincentdepaul84.fr

Lycée Professionnel Privé – Labélisé « Lycée des Métiers »

1 rue Chiron – 84000 Avignon - Tél: 04.90.27.23.90 - Fax: 04.90.27.10.06 – lpp@vincentdepaul84.com